

Mr. & Mme. Henri LEVY
6, Place Salvador Allendé
Appartement 911
94000 CRETEIL – France
e-mail mary.levy@voilà.fr
Tél :01 43 77 69 44

H. S. J. E.
Monsieur Désiré SAKKAL
P. O. Box 230445
BROOKLYN – N.Y. 11223

CRETEIL, le 12 novembre 2001-11-01

Chèr Ami,

Par la présente nous nous présentons mon épouse et moi même étant originaire du Caire, je suis né le 20/12/1922 et mon épouse le 16/09/1928. Nous sommes tout deux cousins germains et notre grand père était Barukh Chalom LEVY (1851-1927) qui est le n° 126 sur la liste de ceux qui avaient participé à la construction de la Synagogue CHAAR HACHAMAIM (de la rue Adly). Nous sommes également apparentés aux familles Cattaoui, Israël, Ibrahim Lévy Garboua, Orébi et Castro.

Notre grand père était un commerçant prospère habitant au quartier du Daher et était marié à Gamila Levy (épouse Lévy) et ils avaient eu 12 enfants. Il avait également participé à la construction de la Synagogue Névé Chalom du Daher ou il avait fait construire une Yéshiva juste derrière celle ci dont il s'occupait.

Nous vous adressons ce courrier des photocopies de lettres adressées au Président Moubarak, à Monseigneur Lustigier, ainsi qu'un article de L'Actualité Juive du 14 mars 1990 imprimée en France, cet article a été écrit par Lydia Malloul, une lettre de feu Mme. Ninette Hassan du 6 juillet 1990 au sujet du nombre des Sephers. Ces quelques documents ajoutés à d'autres peuvent peut être aider l'Association avec le temps de récupérer les biens religieux de nos aïeux et les partager avec notre avenir, nos descendants.

Le 12 mars 1985 nous avons adressé une lettre en A.R. au Président Moubarak au Palais Présidentiel du Caire-Egypte au sujet des Sephers Torah qui étaient entreposés dans les deux synagogues importantes d'Alexandrie, à la rue Nébi Daniel et celle du Caire à la rue Adly. Hélas celle ci est resté sans réponse, malgré l'accusé réception. Le 22 octobre 1985 nous avons réécrit au Président Moubarak toujours en A.R. du même sujet, toujours pas de réponse.

Entetemps nous n'avons pas baissé les bras et nous avons frappé à toute les portes, quel sujet difficile, finalement le 9 avril 1990 nous avons écrit au Cardinal Lustigier en A.R. pour lui demander de nous aider en tant que Communauté Israelite de Fance à nous aider de rapatrier ne se fusse qu'une partie des Sephers Torah, qui étaient toujours dans les synagogues du Caire et d'Alexandrie, repertoriés par le Gouvernement Egyptien. Notre appel a été entendu, et son secretaire particulier, le Père d'Ornelas nous avait demandé par courrier du 2 mai 1990 de prendre rendez-vous auprès de son secretariat, afin de convenir ensemble d'une date. L'entretien a eu lieu le 16 mai 1990 à 11h. Nous lui avons expliqué que les Sephers Torah étaient notre patrimoine, que cela nous tenez à cœur de les récupérer et qu'ils avaient été offert par plusieurs générations les Kahals d'Egypte. Il nous avait

demandé de lui donner le nombre des Sephers Torah et de le lui communiquer. C'est ce que nous avons fait auprès de Ninette Hassan qui travaillait à l'époque avec Carmen Weinstein avec qui elle avait des différents. La réponse avait été 150 Sephers Torah à la rue Adly et 55 à la Synagogue d'Alexandrie de la rue Nebi Daniel. Dès que nous avons eu les informations nous n'avons pas manqué de les communiquer au Père d'Ornelas. Malheureusement pas de réponse à ce jour.

Nous avons eu l'occasion de rencontrer Monseigneur Lustigier lors de la Cérémonie du cinquantenaire de Drancy, nous n'avons pas manqué de lui rappeler notre demande, tout ce qu'il a fait c'est de lever les bras vers le ciel comme réponse.

Encore dernièrement nous avons rencontré lors de l'inauguration de la Synagogue de Livry Gargan Monseigneur Olivier de Béranger à qui nous avons fait la même demande et il nous a répondu qu'il ne manquera pas de faire part à Monseigneur Lustigier.

Nous avons également écrit le 10 juillet 1990 à Mr. Emile Rouso qui était Président de la Communauté Juive du Caire et au Président de la Communauté Juive d'Alexandrie. Mr. Joe Harari.

Mr Vaturi avait financé la cloture du Cimetière de Basstine au Caire par l'intermédiaire de Mme. Carmen Weinstein, car à cette époque 2000 tombes ont été détruites pour faire place à la construction d'habitations et routes.

Il paraît que le Président Moubarak avait remis en 1980 à Lord Seagull un Sepher Torah de la Synagogue d'Alexandrie, rue Nebi Daniel.

Une autre information, en 1984 la Communauté Juive du Caire était composée à peu près de 200 personnes, et le journal de l'Actualité Juive décrit qu'il n'y a que 100 personnes en 1990 et en 2001 ils ne doivent plus être très nombreux cela doit se compter sur les doigts.

Peut être qu'aujourd'hui cette documentation n'a pas de grande valeur, mais il vaudrait mieux raconter les événements comme ils se sont déroulés.

Nous incluons dans cette enveloppe des photos du cimetière de Bassatines prises en 1990, 1992 et 1995. Celles de 1995 elles font un cercle de 360° en mettant suivant les n° inscrits à l'endos de chaque photo en commençant par le n° 1, 2, 3 etc. Vous pourrez juger vous même l'usurpation par les habitants. A l'emplacement où avait été enterré mon père en 1949 il y a un immeuble. Dans ce cimetière il y a toutes sortes de commerces alimentaires ou autres. Cette avancée avait commencé en 1978, étant donné le manque de logement pour ces personnes de la province qui venaient chercher du travail dans la grande ville. Il faut dire aussi que les marbres des tombes étaient un bon revenu pour ce monde là.

Vous en souhaitant bonne réception,

Je vous prie de croire, Cher Ami, à toute notre amitié.

Mary et Henri LEVY



A remplir par l'expéditeur

DESTINATAIRE : MONSIEUR LE CARDINAL LUSTIGER
 ARCHEVECHE DE PARIS
 8, RUE DE LA VILLE L'EVEQUE

Code Postal PARIS Localité CEDEX 08

Valeur déclarée Contre Remboursement

90490 18 0022,80 LR7753 AR | Pds | Valeur déclarée

Date	H	RIX	Nature de l'objet N°	Services spéciaux	Taux Rec.	Contre Remboursement

TAUX DE RECOMMANDATION CHOISI (voir au dos)

R1 R2
 R3 Ret

Signature de l'agent,

tiquette
 n° 510
 ou 510 bis

A remplir par le bureau d'origine

Envoi recommandé Lettre Paquet Imprimé Colis postal ordinaire

Envoi avec valeur déclarée Valeur déclarée _____

Lettre Boîte Paquet Colis postal

Mandat de poste Mandat de versement Chèque d'assignation Montant _____

A REMPLIR PAR L'EXPÉDITEUR
 (Qui indique l'adresse du destinataire)

MONSIEUR LE CARDINAL LUSTIGER
 (Nom ou raison sociale du destinataire ou intitulé du C.C.P.)
 ARCHEVECHE DE PARIS
 8, RUE DE LA VILLE L'EVEQUE
 (Rue et numéro)
 à 75384 PARIS CEDEX 08 (Lieu de destination) (Pays de destination)

Cet avis doit être signé par le destinataire ou par une personne y autorisée en vertu des règlements du pays de destination, ou, si ces règlements le comportent, par l'agent du bureau de destination, et renvoyé par le premier courrier directement à l'expéditeur.

EN FRANCE ▶ L'avis est signé par le destinataire ou son mandataire et par l'agent du bureau. LE PRÉPOSÉ INSCRIT LA DATE DE PREMIÈRE PRÉSENTATION

L'envoi mentionné ci-dessus a été dûment remis payé inscrit au C.C.P.

Date et signature du destinataire _____ Signature de l'agent _____

Timbre du bureau de destination

PARIS 08
 17 H
 11-4
 1990

IMPRIMERIE NATIONALE - 8 202038 M 94 D